

accepter le nouvel Empereur par des populations qui ignoraient même l'existence du prince destiné à les gouverner.

Elle consacra pendant plus de trois ans encore ses efforts et son dévouement à cette œuvre ingrate ⁽¹⁾.

(1) Depuis le début de l'expédition, les pertes de l'armée de terre étaient de 47 officiers, 283 hommes tués ; 40 officiers, 1370 hommes morts de maladie. Total : 1740 morts. (D'après un relevé fait le 7 novembre 1863).

Les pertes de la marine étaient relativement plus considérables. D'après un relevé statistique du 22 janvier 1864, on comptait comme morts ou disparus : 19 officiers de vaisseau, 9 commissaires, 11 chirurgiens, 1 ingénieur du génie maritime, 1259 officiers mariniens et matelots, 1 officier et 38 hommes d'artillerie de marine, 11 officiers et 652 hommes d'infanterie de marine, 5 gendarmes, 9 sapeurs du génie colonial, 2 volontaires des compagnies créoles. Total : 2017 morts ou disparus.

Le personnel de la flotte qui avait concouru à l'expédition s'élevait au chiffre de 20,312 hommes des équipages (dans ce chiffre les marins sont comptés autant de fois qu'ils ont fait le voyage) ; on avait débarqué 1354 marins, 2150 hommes d'infanterie de marine, 310 hommes d'artillerie de marine, 200 sapeurs du génie colonial, 55 gendarmes. Total : 4,066.

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER.

Le général Bazaine.

(Octobre 1863.) Ligne politique tracée au général Bazaine. — Réception de la commission mexicaine par l'archiduc Maximilien. — Forces militaires dont disposait le général Bazaine. — Armée mexicaine alliée. — Préliminaires de la campagne de l'intérieur. — Les colonnes expéditionnaires quittent Mexico. — Poursuite de la division Doblado jusqu'à Aguascalientes. — Opérations du général Douay contre le corps d'Uruga. — Opérations de la division Mejia. — Occupation et défense de San Luis Potosi (25 et 27 décembre 1863). — Occupation de Guadalajara (5 janvier 1864). — Difficultés suscitées par le clergé. — Retour du général en chef à Mexico (4 février 1864). — Marche de la division Douay sur Zacatecas, puis sur Guadalajara. — Situation politique. — Acceptation officielle de la couronne par l'archiduc Maximilien. — Emprunts. — CONVENTION DE MIRAMAR (10 avril 1864). — Arrivée de l'empereur Maximilien à Vera-Cruz (28 mai 1864). — Opérations du général Douay aux environs de Guadalajara. — Destruction des guérillas de l'État de Guanajuato. — Opérations dans la Sierra Morones. — Combat de Matchuala (17 mai 1864). — Opérations aux environs de Tampico. — Evacuation de Minatitlan (28 mars) et de San Juan Bautista (27 février). — Occupation d'Acapulco (3 juin 1864).

Le 1^{er} octobre 1863, le général Bazaine prit le commandement du corps expéditionnaire et la direction des affaires politiques. Il se trouvait en présence d'une situation très-difficile. En effet, les instructions du gouvernement fran-

Ligne politique
tracée au
général Bazaine.

1863.

çais lui prescrivaient d'arrêter la régence de l'empire dans la voie de réaction où elle paraissait disposée à s'engager; il avait l'ordre formel de faire rapporter les mesures relatives au séquestre et à l'interdiction de la sortie du numéraire, et de s'efforcer de reprendre, sur la direction générale de l'administration du pays, la part d'action qui revenait de droit au représentant de la France; il devait enfin s'opposer énergiquement aux actes gouvernementaux qui ne seraient pas en harmonie avec les déclarations faites à diverses reprises par le gouvernement français. Le général Bazaine se vit donc obligé de modifier l'organisation défectueuse de la plupart des services, de surveiller les détails de l'administration, et de faire élaborer sous sa direction les projets de loi destinés à servir de bases au nouveau gouvernement (1).

Le général Almonte avait toujours montré une grande déférence pour les volontés de l'Empereur; il était animé de dispositions conciliantes et se conforma volontiers aux indications données par le général Bazaine; le général Salas, deuxième membre du gouvernement provisoire, s'associa à cette manière de voir; mais il en fut tout autrement de l'archevêque de Mexico, M^{sr} Labastida, récemment revenu d'Europe, et qui prit ses fonctions de régent le 19 octobre.

Les trois membres du gouvernement provisoire s'étant partagé les divers ministères, l'archevêque se réserva ceux de la justice et de l'intérieur; il voulut faire rapporter les décrets relatifs à la sécularisation des biens de

(1) Le ministre au général Bazaine, 17 juillet, 28 octobre. — Le général Bazaine au ministre, 27 et 28 septembre, 15 novembre 1863.

Le décret interdisant la sortie du numéraire avait été d'autant plus regrettable que l'exportation était continuée dans les ports occupés par l'ennemi et au moyen des navires anglais. La régence perdait donc des droits d'exportation importants, et les métaux arrivaient sur les marchés anglais au préjudice de la France.

1863.

mainmorte et restituer au clergé les propriétés vendues en vertu des lois de désamortissement. Il défendit aux juges de connaître des causes concernant d'anciennes propriétés ecclésiastiques et demanda que les locataires des immeubles, adjugés en vertu de ces lois, payassent leurs loyers aux anciens propriétaires et non aux adjudicataires dont il se refusait à reconnaître les droits de propriété. Le général Almonte lui représentait en vain que la France ne consentirait jamais à admettre pareille prétention, qu'il était prudent de ne pas augmenter, par des réclamations intempestives, les embarras déjà trop considérables de la situation; l'archevêque ne voulut rien entendre. Ne pouvant, disait-il, transiger sur une question de principes, il ne consentait même pas à conserver le *statu quo* jusqu'au moment où la cour de Rome aurait donné son avis.

Pour calmer l'agitation que ces discussions répandaient dans le public, le général Bazaine obtint des généraux Almonte et Salas la publication d'une note officielle destinée à rappeler que, jusqu'à nouvelle décision, les juges devaient se conformer à l'esprit du manifeste du général Forey, dans lequel il était dit « que les ventes régulières seraient confirmées, et que les transactions frauduleuses seules seraient sujettes à la révision ». L'archevêque ayant protesté, ses collègues, d'accord avec le général Bazaine, lui notifièrent qu'il cessait de faire partie de la régence. Il répondit en déclarant que toutes les mesures gouvernementales prises en dehors de sa participation seraient frappées de nullité.

Déçus de l'espoir de recouvrer leurs richesses perdues et leur prépondérance dans le pays, les évêques mexicains deviennent dès ce moment les adversaires déclarés de l'intervention française. Il ne leur suffit pas d'être revenus de

1863.

l'exil, de voir la religion protégée, ses ministres honorés ; sans se préoccuper du tort que cette attitude pourra causer à leur propre parti, ils réclament encore la restauration de privilèges qui, dans la plupart des États catholiques, ont disparu sous l'influence des idées modernes.

Le général Bazaine écrivit à l'archevêque pour l'engager à rejeter les conseils des hommes imprudents contre lesquels il était d'ailleurs décidé à sévir, et pour l'inviter à quitter ses fonctions gouvernementales sans nouvelle insistance. Les deux autres membres du gouvernement provisoire persistèrent dans les idées de conciliation dont s'inspirait la politique française, mais les esprits n'en restèrent pas moins fort agités ; le général en chef, obligé de quitter Mexico pour se mettre à la tête des colonnes expéditionnaires qui se dirigeaient vers l'intérieur, eut le regret de laisser derrière lui une situation très-tendue et des embarras de nature à compromettre l'influence même de la France.

Réception
de la
commission
mexicaine
par l'archiduc
Maximilien.

La marche des troupes françaises, dans l'intérieur du Mexique, avait pour but de provoquer l'adhésion des populations au vote exprimé par l'assemblée des notables, condition expresse que l'empereur Napoléon et l'archiduc Maximilien avaient mise à l'acceptation de la couronne offerte à ce prince.

Le 3 octobre, en recevant au château de Miramar la députation envoyée par l'assemblée de Mexico, l'archiduc avait répondu aux vœux qu'elle lui exprimait :

« Messieurs, je suis vivement touché du vœu émis par l'assemblée des notables de Mexico dans la séance du 10 juillet et que vous êtes chargés de me communiquer.

« Il est flatteur pour notre maison que les regards de vos compatriotes se soient tournés vers la famille de Charles Quint, dès que le mot de monarchie a été prononcé.

1863.

« Quelque noble que soit la tâche d'assurer l'indépendance et la prospérité du Mexique, sous l'égide d'institutions à la fois stables et libres, je n'en reconnais pas moins, en parfait accord avec Sa Majesté l'Empereur des Français, dont la glorieuse initiative a rendu possible la régénération de votre belle patrie, que la monarchie ne saurait y être rétablie sur une base légitime et parfaitement solide que si la nation tout entière, exprimant sa volonté, vient ratifier le vœu de la capitale.

« C'est donc du résultat des votes de la généralité du pays que je dois faire dépendre en premier lieu l'acceptation du trône qui m'est offert. D'un autre côté, comprenant les devoirs sacrés d'un souverain, il faut que je demande en faveur de l'empire qu'il s'agit de reconstituer, les garanties indispensables pour le mettre à l'abri des dangers qui menaceraient son intégrité et son indépendance.

« Dans le cas où ces gages d'un avenir assuré seraient obtenus et où le choix du noble peuple mexicain pris dans son ensemble se porterait sur moi, fort de l'assentiment de l'Auguste Chef de ma famille, et confiant dans l'appui du Tout-Puissant, je serais prêt à accepter la couronne.

« Si la Providence m'appelait à la haute mission civilisatrice attachée à cette couronne, je vous déclare dès à présent, Messieurs, la ferme résolution de suivre le salutaire exemple de l'Empereur, mon frère, en ouvrant au pays, par un régime constitutionnel, la large voie du progrès basé sur l'ordre et la morale, et de sceller par mon serment, aussitôt que le vaste territoire sera pacifié, le pacte fondamental avec la nation.

« Ce n'est qu'ainsi que pourrait être inaugurée une politique vraiment nationale où les divers partis, oubliant leurs anciens ressentiments, travailleraient en commun à rendre au Mexique la place éminente qui lui semble destinée parmi les peuples, sous un gouvernement ayant pour principe de faire prévaloir l'équité dans la justice.

« Veuillez, Messieurs, rendre compte à vos concitoyens des déterminations que je viens de vous énoncer en toute franchise et provoquer les mesures nécessaires pour consulter la nation sur le gouvernement qu'elle entend se donner. »

1863.

L'archiduc exprimait les mêmes intentions dans sa correspondance avec le général Almonte ; il était donc urgent, pour sortir le plus rapidement possible des difficultés inhérentes à un gouvernement provisoire, d'obtenir l'adhésion à l'empire des provinces de l'intérieur. Le général Bazaine s'en occupa activement.

Forces militaires
dont disposait
le
général Bazaine.

Le corps expéditionnaire était alors constitué de la manière suivante :

Commandant en chef : le général de division BAZAINE.
 Chef d'état-major général : le général de brigade d'Auvergne.
 Chef des services administratifs : l'intendant militaire WOLF.
 Commandant de l'artillerie : le général de brigade COURTOIS d'HURBAL.
 Commandant du génie : le général de brigade VIALLA.
 Vaguemestre général : le lieutenant-colonel HUGUENEY.
 Grand-prévôt : le chef d'escadron de gendarmerie DE CHASTEL.
 Payeur en chef : M. LOUET.

PREMIÈRE DIVISION D'INFANTERIE.

Le général de brigade DE CASTAGNY, commandant la division.

1^{re} brigade, général DE BERTIER.

7^e bataillon de chasseurs, 51^e et 62^e régiments de ligne 4,692 hommes.

2^e brigade, colonel MANGIN.

20^e bataillon de chasseurs, 95^e régiment de ligne, 3^e régiment de zouaves 5,064

Total de la 1^{re} division. 9,756 hommes.

DEUXIÈME DIVISION D'INFANTERIE.

Le général de division DOUAY.

1^{re} brigade. — Général L'HÉRILLER.

1^{er} bataillon de chasseurs, 99^e régiment de ligne, 2^e régiment de zouaves 4,659 hommes.

2^e brigade, général NEIGRE.

18^e bataillon de chasseurs, 81^e régiment de ligne, 1^{er} régiment de zouaves. 5,547

Total de la 2^e division. 10,206 hommes.

1863.

BRIGADE DE CAVALERIE.

Le général de brigade DU BARAIL

(nommé par décret en date du 2 juillet 1863 ; il remplaçait le général DE MIRANDOL, qui avait été nommé général de division et qui était rentré en France).

1^{er} régiment de marche (quatre escadrons), 2^e régiment de marche (quatre escadrons), 5^e hussards (un escadron) . . . 1,700 hommes.

BRIGADE DE RÉSERVE.

Le général de brigade : DE MAUSSION.

7^e régiment de ligne, régiment étranger. 3,282 hommes.

TROUPES DE LA MARINE.

Régiment d'infanterie de marine. 1,086 hommes.

Volontaires de la Martinique. 105

Marins-fusiliers. 459

Total de l'infanterie. 1,650 hommes.

Batterie d'artill. de marine, batt. de montagne des marins. 455

Compagnies du génie de la Guadeloupe et de la Martinique. 168

Total des troupes de la marine. 2,273 hommes.

Troupes d'artillerie (1). 3,105 hommes.

Troupes du génie. 725

Troupes d'administration. 2,306

Services administratifs. 475

L'effectif total des troupes françaises était donc de . . 34,144 hommes, ayant 7,477 chevaux ou mulets.

Outre les voitures du train des équipages, l'administration disposait de 274 grandes voitures mexicaines, de 30 voitures dites américaines, et de 1,200 mulets de bât.

Les corps spécialement affectés aux terres chaudes, et non compris dans l'effectif ci-dessus, se composaient de :

Un bataillon d'Égyptiens, de 400 hommes.

La contre-guérilla du colonel Dupin, de 203

(1) L'artillerie disposait de 20 canons rayés de 12 de siège, 6 canons rayés de 12 de campagne, 24 canons rayés de 4 de campagne, 22 canons rayés de 4 de montagne, 4 mortiers de 27 c., 10 de 22 c., 6 de 15 c., largement approvisionnés.

1863.

En y comprenant les troupes mexicaines, le chiffre total des forces placées sous le commandement du général Bazaine s'élevait à 47,667 hommes, dont 42,000 environ sous les armes.

Le matériel était en bon état ; on avait mis à profit la saison des pluies pour faire les réparations ; le ministre avait envoyé de France les approvisionnements nécessaires. L'artillerie, après avoir organisé ses ateliers, s'occupait de mettre en état le matériel des troupes alliées et de fabriquer pour elles des munitions de toute espèce. Depuis l'arrivée de l'armée française à Mexico on avait travaillé activement à reconstituer les établissements militaires saccagés au moment du départ du président Juarez, et qui comprenaient : une capsulerie, une fabrique d'étoupilles, une manufacture d'armes, une poudrerie et un arsenal de construction. A la fin du mois de septembre, sept canons-obusiers de montagne étaient déjà fondus, la capsulerie, la fabrique d'étoupilles et l'arsenal étaient à même de suffire aux besoins courants des troupes alliées ; la manufacture d'armes allait être bientôt rétablie, mais elle ne serait à même de donner que cent fusils par mois, et ce chiffre étant insuffisant, le général en chef renouvela la demande d'armes faite au ministre par le maréchal Forey. Quatre mille fusils avaient déjà été expédiés, le ministre ordonna d'en envoyer encore six mille⁽¹⁾.

Pour remplacer les libérables et combler les vides faits

(1) Le ministre au général en chef, 31 août, 15 novembre.

Il avait en outre fait embarquer, sur un bâtiment parti de Cherbourg le 23 septembre, six cents harnachements, mousquetons, sabres et pistolets et deux millions de cartouches pour les contre-guérillas des terres chaudes. Au mois de novembre, il ordonna encore l'envoi de 4,000 fusils, 2,000 mousquetons, 2,000 sabres et 150 fusils à deux coups.

1863.

par les maladies ou par le feu de l'ennemi, le ministre de la guerre fit envoyer au Mexique un renfort de 3,700 hommes. Le maréchal Forey avait demandé une nouvelle brigade d'infanterie et un régiment de cavalerie⁽¹⁾ ; le départ de ces troupes fut préparé, mais le général Bazaine, ayant exprimé l'avis que l'effectif du corps expéditionnaire était suffisant, on ne mit en route que le 2^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, un détachement pour le régiment étranger et quatre escadrons, non montés, des régiments de cavalerie, qui faisaient déjà partie du corps expéditionnaire⁽²⁾.

L'organisation des troupes mexicaines alliées était fort irrégulière. On avait été forcé d'accueillir tous les officiers qui s'étaient présentés et les bandes de guérillas disposées à se rallier au nouvel ordre de choses, quelle que fût l'authenticité des grades auxquels prétendaient les chefs, quel que fût le mode de formation des détachements qu'ils amenaient avec eux. Il n'existait alors au Mexique aucune loi de conscription. L'armée se recrutait par la *leva*, c'est-à-dire l'enrôlement forcé des Indiens, qu'on enlevait de leurs villages. La plupart du temps ces pauvres gens, ignorants des querelles des partis auxquels ils servent d'instruments, se soumettent avec résignation au sort qui leur est imposé ; sobres, infatigables marcheurs, sachant au besoin bien mourir, ils deviennent quelquefois de bons soldats, mais désertent à la première occasion.

Lorsque les chances de la guerre les font tomber aux

(1) Le maréchal Forey au ministre, 9 septembre.

(2) Le 2^e bataillon d'Afrique arriva à Vera-Cruz le 14 avril 1864 ; deux escadrons du 12^e chasseurs le 10 février ; un escadron du 1^{er} chasseurs d'Afrique et un escadron du 5^e hussards le 9 mars.

Armée
mexicaine alliée.